

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2020

Au domicile de Mme Geneviève Ziegler, à Lausanne.

La séance débute à 17h40

### 1. Accueil, liste de présence

Personnes présentes : Da Cruz Gaétan, Dröse Rensch Sabine, Duvoisin Jean-Jacques, Gelot Moïra, Godoy Florence, Guignard Liliane, Mühlheim Christian, Progin Gérald, Ziegler Geneviève

Personnes excusées : Ben Mansour Samira, Duvoisin Françoise, Mottaz Odile, Paquier Aurore

### 2. Rapport d'activité du Président de l'Association « Journal de Pré-laz-Valency »

En introduction, M. Gérald Progin indique que son rapport couvre la période de création de l'Association, soit du 26 juin 2019 au 31 août 2020. Le comité a d'ailleurs décidé de présenter des comptes pour une période semblable du 17 juillet 2019 au 4 août 2020. La prochaine AG du printemps 2021 présentera les comptes pour les années civiles 2019 et 2020. Cette manière de procéder permet de se faire une bonne idée des activités de l'Association.

Il énumère ensuite les activités depuis la création de l'association, soit :

- Comme le précisent les statuts, le but essentiel de l'Association est la publication d'un journal de quartier. En l'occurrence, nous avons édité 2 numéros du journal – en décembre 2019 (pour lequel nous avons eu un excellent écho médiatique) et en mai 2020. Un 3ème est à l'imprimerie ; il paraîtra début septembre 2020. Ces journaux ont repris la mise en pages créée pour le journal du contrat de quartier à l'exception du logo qui a été modifié et qui reprend le cheval de la fontaine du parc Valency. Ce modèle, réalisé par Mme Manon Roland nous a été généreusement offert par le Contrat de quartier. Décision a été prise de publier 3 numéros par année compte-tenu des contenus possibles, des forces et des moyens financiers à disposition. Un site internet et un compte Facebook ont aussi été ouverts.
- Pour réaliser ces publications, l'Association s'est dotée d'un comité de rédaction composé de Françoise Duvoisin, Samira Ben Mansour, Christian Mühlheim et Gérald Progin. Les tâches spécifiques pour la réalisation ont été distribuées de la manière suivante : Mme Françoise Duvoisin s'occupe particulièrement de l'aspect « corrections », Mme Samira Ban Mansour s'occupe du site internet et du compte Facebook, M. Christian Mühlheim des questions administratives et d'envoi (secrétariat) et M. Gérald Progin de la mise en pages. Ce comité est chargé de la gestion générale de la parution du journal et se réunit environ 2-3 fois par numéro. Les acteurs sont bénévoles à l'exception du secrétariat qui est partiellement rémunérée.
- Pour permettre une participation la plus large possible des organisations/institutions situées dans le quartier, un comité de rédaction élargi a été créé. Il compte des représentant-e-s du centre

socioculturel, du centre de vie enfantine, de l'Association de quartier de Prélaz, de la Fondation Clémence et des appartements protégés gérés par Sirius. Ce comité élargi participe à la réflexion sur le thème des numéros et propose des articles liés à ce thème. Il se réunit environ 1 fois par numéro.

- Pour faire connaître notre parution, nous avons tenu un stand à « Ramène ton bol », la fête de quartier 2019 et Afrique en ville.
- Au niveau des contenus, les acteurs du journal de quartier ont décidé de renoncer à la publicité dans leur journal proposant ainsi un contenu centré sur la vie de quartier. Les interviews sont réalisées par les membres des 2 comités. Le journal compte entre 12 et 16 pages selon la quantité d'articles proposés.
- Compte-tenu des moyens économiques à disposition, le journal est envoyé essentiellement en format PDF à une majorité d'adresses internet. En l'occurrence, l'Association envoie aujourd'hui le journal à 338 adresses – 193 ouvrent le document et 62 vont voir un ou plusieurs articles. Plusieurs personnes ont demandé de recevoir le journal sous forme papier, en l'occurrence 90. Tiré à environ 800 exemplaires, il est aussi distribué aux commerces du quartier et aux organisations/institutions. D'où le tirage papier important.
- Le site internet et le compte Facebook reprennent les thèmes du journal et offrent des informations ponctuelles sur les activités culturelles et sociales du quartier.
- Nous avons obtenu, de la part du contrat de quartier, une « queue de budget » correspondant à un montant d'environ Fr. 10'000.- qui nous a permis de démarrer la publication du journal sans soucis financiers. Comme nous dépensons environ Fr. 5000.- par année pour faire paraître 3 numéros, nous sommes encore « tranquilles » jusqu'au numéro 5 !
- Comme il nous a semblé que notre journal est apprécié, et que la motivation des acteurs reste présente, nous imaginons poursuivre l'aventure. Pour cela, nous envisageons une recherche de fonds dès cet automne, recherche de fonds que nous visons sur 2 ans, en l'occurrence, récolter une dizaine de milliers de francs. Nous comptons nous adresser en priorité à la Ville de Lausanne, au secteur « quartiers ». En fonction des réponses de la commune, nous irons vers les financeurs institutionnels tels la Loterie Romande par exemple. Ainsi nous avons bon espoir de trouver les moyens nous permettant de pérenniser cette publication.
- En fonction de nos forces, nous espérons participer aux Fêtes de quartier et à d'autres événements pour faire connaître notre publication et ainsi augmenter le nombre d'abonnés.

### **3. Etat des comptes et rapport des vérificateurs des comptes et décharge des vérificateurs**

Mme Geneviève Ziegler nous présente le compte de pertes et profits et le bilan pour les années 2019 et 2020. Le solde en compte auprès de la Banque Alternative Suisse est de Fr. 8'586.05. Ce montant comprend le montant de Fr. 2'000.- déposé auprès de notre association dans l'attente de la réalisation du four à pain par l'Association de la Valencienne. A signaler que le coût d'impression de chaque édition est d'un peu plus de Fr. 1'000,-.

Le rapport de l'organe de contrôle des comptes relève qu'il s'agit d'une situation comptable arrêtée au 4 août 2020 et que le 1er exercice comptable portera sur la période allant du 17 juillet 2019 au 31 décembre 2020, pour ensuite être annualisée du 1er janvier au 31 décembre de chaque année afin de respecter l'art. 5 des statuts de l'association. M. Jean-Jacques Duvoisin propose l'adoption d'un plan

comptable simplifié qui rendra possible des analyses, des comparaisons et une présentation uniforme des comptes, ce qui facilitera la sollicitation d'appuis financiers de tiers. Il relève pour terminer qu'il est nécessaire d'élire deux vérificateurs des comptes comme le stipule l'art. 28 des statuts.

Sous réserve d'avoir eu accès à tous les documents, il propose d'adopter le compte pertes et profits et le bilan tels que présentés. Spontanément, Mme Liliane Guignard se propose comme vérificatrice pour le prochain exercice. Tous les deux sont chaleureusement remerciés par les personnes présentes et les comptes adoptés à l'unanimité.

#### **4. Suite de la publication : nombre de parutions annuelles, fonctionnement des comités de rédaction, financement, etc.**

Mme Sabine Dröse Rensch demande si l'on pourrait faire de la publicité pour les deux/trois nouveaux commerces qui s'installent dans le quartier. Mme Ziegler propose alors que le comité de rédaction en discute lors d'une prochaine séance. M. Gérald Progin propose que l'on puisse faire un petit article de présentation, style « Echos du quartier » ou « Le Saviez-vous ? ».

M. Jean-Jacques Duvoisin évoque le site internet en indiquant que quelques rubriques manquent d'actualisation et propose que l'on le réorganise en mettant quelques documents officiels, tels que les statuts qui y sont déjà. M. Gérald Progin indique qu'une réflexion est en cours quant à la reprise éventuelle de sa gestion par le secrétariat.

M. Jean-Jacques Duvoisin demande également pour quel montant la recherche de fonds sera effectuée. M. Gérald Progin lui indique qu'on ira pour Fr. 10'000.-, ceci afin d'éviter de s'y reprendre trop régulièrement et pour que le montant couvre une période plus longue.

#### **5. Divers et propositions individuelles**

Il n'y a pas en soi de divers et propositions individuelles, celles-ci ont été traitées au point précédent.

La séance est levée à 18h40.

Pour l'Association du journal de Prélaz-Valency

Le Président

Le secrétaire

Gérald Progin

Christian Mühlheim